



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POINTS DIVERS

Séminaire d'échanges exploitants Seveso / DREAL / partenaires du 13/04/2021

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Évolutions du processus de contrôle / sanction

Mise en ligne des rapports d'inspection ICPE

- Orientations stratégiques pluriannuelles de l'inspection des installations classées (OSPIIC - février 2019) : renforcement des pratiques de communication sur les actions de l'inspection des installations classées

Lien vers les [OSPIIC](#)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
PLURIANNUELLES POUR L'INSPECTION
DES INSTALLATIONS CLASSÉES
2019-2022

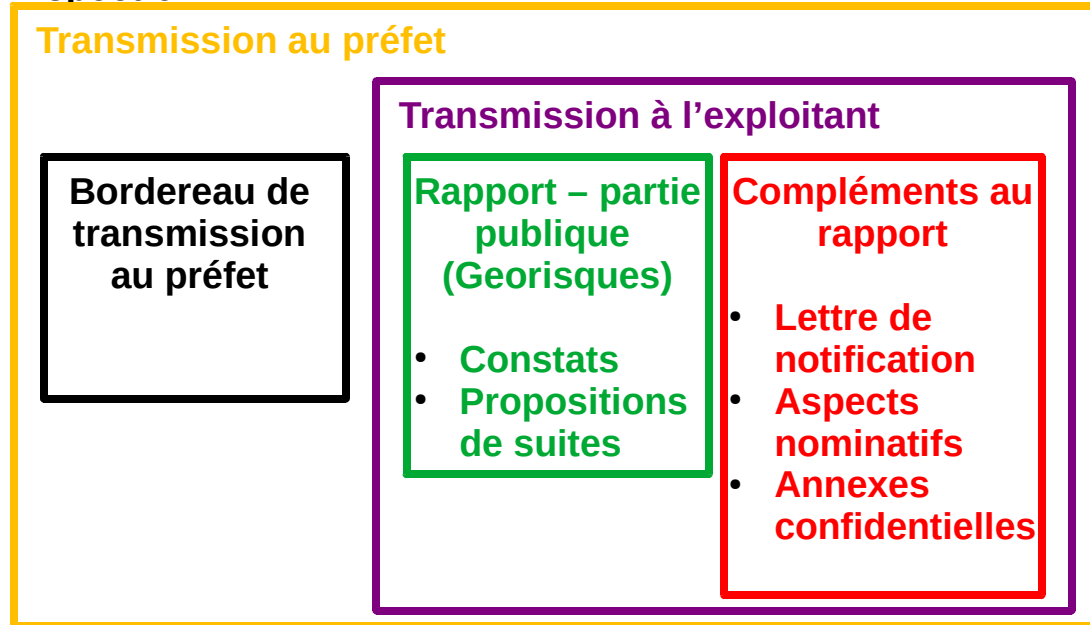
#SeRéinventerEnsemble



- Accident de Lubrizol du 26/10/2019 et engagements publics de la ministre Pompili 1 an après l'accident
 - *« mieux rendre compte de l'action de l'inspection des installations classées en rendant systématiquement publics les résultats de ses contrôles d'ici 2022, le temps de développer les outils informatiques adéquats »*

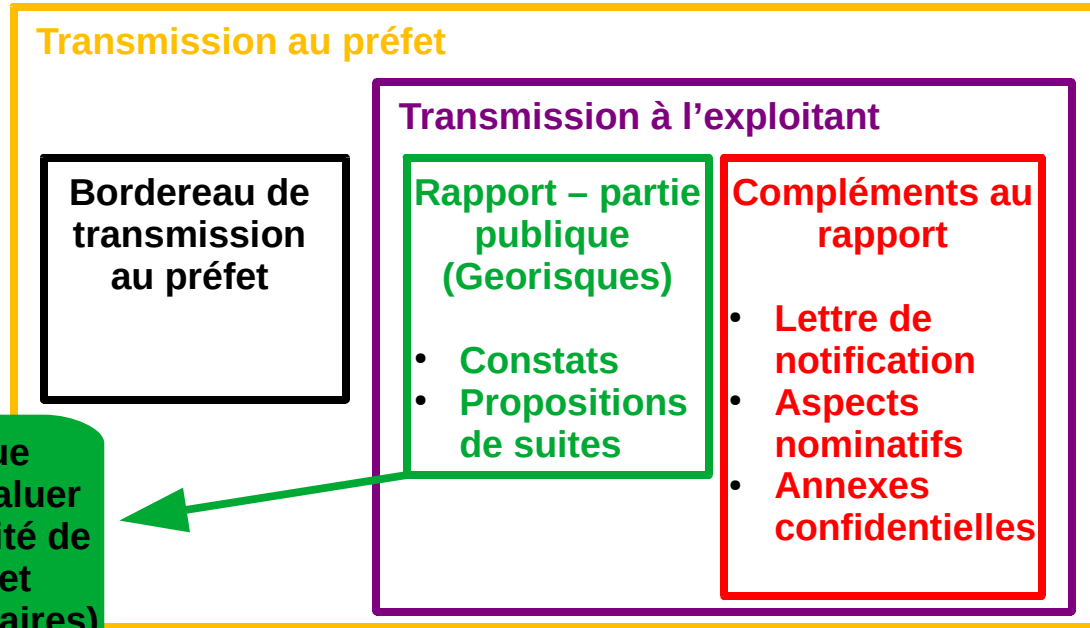
Mise en ligne des rapports d'inspection ICPE

- Dispositif retenu par le ministère, sur proposition de la DREAL PACA (qui publie les « lettres de conclusions d'inspection » ICPE depuis une quinzaine d'années) : **mise en ligne sur Georisques des rapports d'inspection**



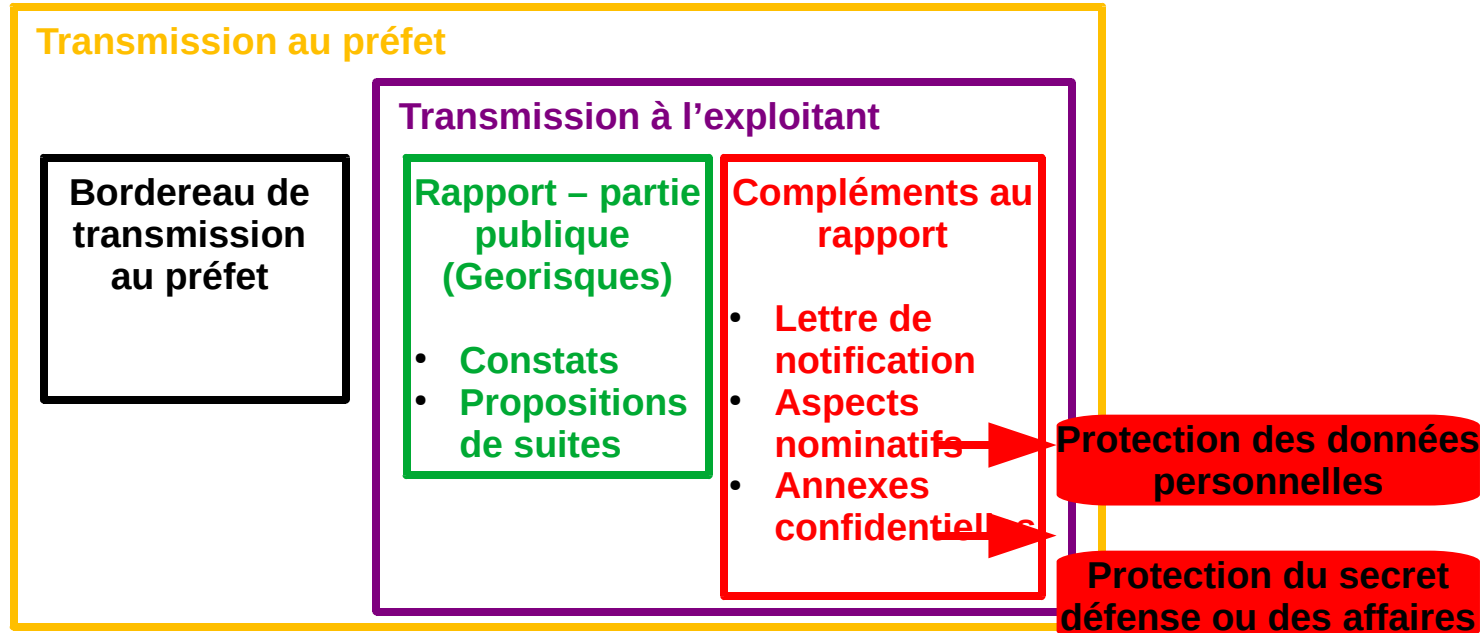
Mise en ligne des rapports d'inspection ICPE

- Dispositif retenu par le ministère, sur proposition de la DREAL PACA (qui publie les « lettres de conclusions d'inspection » ICPE depuis une quinzaine d'années)



Mise en ligne des rapports d'inspection ICPE

- Dispositif retenu par le ministère, sur proposition de la DREAL PACA (qui publie les « lettres de conclusions d'inspection » ICPE depuis une quinzaine d'années)



Evolution du classement des constats

- Une évolution de la terminologie des suites en vue de la publication sur Internet

Aujourd'hui	Modification à venir
Classement des constats	
Non conforme	Avec suites
Susceptible de mise en demeure ou sanction	Susceptible de suites
Conforme	Sans suite

Fin de la « démarche contradictoire » pour les suites d'inspection

- Fin de la « démarche contradictoire » pour les suites d'inspection en PACA, courant 2021
- En remplacement, entrée en vigueur à prévoir d'une **procédure de suites d'inspection basée sur la classification des constats réalisée en inspection** :
 - Avec suites (propositions immédiate de suites administratives au préfet)
 - Susceptibles de suites (attente positionnement et engagement exploitant sur constat, suites éventuellement proposées au préfet dans un second temps)
 - Sans suite (observations, etc.)

Modifications d'installations (PAC)

Modifications d'installations (PAC)

- Un système de Porters-à-connaissance de modifications, en vue d'apprécier leur caractère non-substantiel avant mise en œuvre :
 - Générateur de délais pour les exploitants à la mise en œuvre de la modification
 - Source de charge de travail importante pour la DREAL
- Une possibilité de rationalisation du temps dédié à l'instruction des PAC modif via la constitution d'un « canevas type de PAC », permettant d'apprécier plus rapidement la portée de la modification et son caractère non substantiel, en lien avec le code de l'environnement et le guide « modifications » de la DGPR
- Un canevas en cours de développement à la DREAL PACA :
 - À confronter aux industriels via leurs représentants avant mise en œuvre ?
 - A déployer au plan régional en 2022 (cf Réunion des installations classées S2 2021)

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service Prévention des risques

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille

Tél. 04 88 22 61 00

www.paca.developpement-durable.gouv.fr